

CONCOURS
GÉNÉRAL
AGRICOLE
2023



Section : Agroforesterie
Catégorie : implantation

Ferme de Kerilleo

LAURÉAT DU TERRITOIRE BAS LEON En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques – Agroforesterie

CATÉGORIE :
Implantation

LOCALISATION
Région Bretagne - Finistère (29)

Territoire du Bas-Léon – Plabennec (29860)



FOCUS PROJET

La ferme de Kerilleo est gérée par Hadrien RETAILLEAU et Bleuenn THEPAUT. Ils produisent des légumes, des céréales, du pain, de la viande et des produits laitiers.

Sur seulement 12 ha, cette ferme familiale donne une impression globale de cohérence, d'autonomie énergétique et fourragère, et de résilience écologique et économique (système herbe, pâturage, polyculture, transformation à la ferme, vente directe, label bio, ...). L'arbre a toute sa place, avec une diversité de boisements, adaptée à chaque parcelle (ripisylves, bosquets, talus plantés, arbres morts ou sénescents ...). La conduite des arbres se fait en lien avec l'utilisation des parcelles. Dans un contexte paysager remarquable, préservé depuis plusieurs générations, les agriculteurs ont su améliorer ce maillage bocager en regarnissant les haies anciennes (arbres de plus 200 ans) et en aménageant de nouveaux talus boisés d'essences locales. Ce maillage rénové permet de découper l'exploitation en 25 parcelles d'une surface moyenne de 0,5 ha.



STRUCTURE
ACCOMPAGNATRICE

Syndicat des Eaux du Bas-Léon
2 route de Pen Ar Guear, 29260 Kernilis
02.98.30.83.00



Syndicat des Eaux
du Bas-Léon



Valorisation économique directe de l'arbre :

Production de bois de chauffage (autoconsommation), combustible pour four à pain et ponctuellement en bois d'œuvre .



Valorisation des autres productions de la ferme :

légumes, céréales, pain, lait, produits laitiers, viandes



LE MOT DU LAURÉAT

“ L'idée est d'aller jusqu'au bout de la démarche, pas uniquement biologique, mais cohérente avec nos valeurs. En étant paysans, nous sommes gardiens du paysage. L'élevage est un outil pour entretenir le paysage. Nous continuons à construire plusieurs talus et planter de nombreuses haies pour former des parcelles à taille humaine.”

Hadrien RETAILLEAU



LES FORCES RETENUES PAR

LE JURY

- **Cohérence globale** : Le jury a apprécié la rigueur et la maîtrise des techniques. Les gérants recherchent en permanence à améliorer leur système.
- **Développement local** : la ferme emploie 4 UTH, héberge un magasin de producteurs et organise régulièrement des évènements.
- **Rénovation réussie** d'un maillage bocager ancien (via le programme Breizh Bocage animé par la Communauté de Communes du Pays des Abers).



L'organisateur du concours sur le Territoire Bas-Léon (Finistère - Région Bretagne) :

LE SYNDICAT DES EAUX DU BAS-LÉON

EN SAVOIR PLUS :

Le bocage est au carrefour de tous les sujets et celui de la qualité de l'eau n'y fait pas exception. En soutenant une quinzaine d'agriculteurs par an sur des projets de plantations, le Syndicat des Eaux du Bas-Léon accompagne tout autant les collectivités sur les enjeux paysagers que les agriculteurs sur la protection de leurs parcelles mais également la gestion de leurs haies et la production de bois. Avec une moyenne d'un linéaire de 15 kilomètres de haies plantées par an, le Syndicat participe également activement avec les agriculteurs à recréer des corridors écologiques sur le territoire du Bas-Léon.

Depuis 2017, une soixantaine d'agriculteurs ont pu être accompagnés. Ces lauréats illustrent clairement les pratiques agroforestières mises en place sur le territoire emblématiques des principaux objectifs poursuivis par la structure : **préserver, valoriser et renforcer le maillage bocager**.



CONTACT:

Syndicat des Eaux du Bas-Léon: Yann GOUEZ

bocage.basleon@orange.fr

06 88 10 64 39



EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

56 communes

125 000 habitants

910 km²

TYOLOGIE D'AGRICULTURE :

- paysage bocager composé de talus et majoritairement de haies arbustives
- densité de linéaire bocager moyen

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

la polyculture, l'élevage porcin et laitier ainsi que l'activité légumière sur la partie littorale.